

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 novembre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° II-2046

présenté par

M. Pajot, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu et Mme Le Pen

-----

**ARTICLE 67**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le dispositif proposé par le Gouvernement de revalorisation dite « maîtrisée » de certaines prestations sociales va avoir pour conséquence notamment de ne revaloriser l'allocation adulte handicapé ou les aides personnelles au logement de seulement 0,3 % alors que l'inflation est d'environ 1,2 %. Ce dispositif va donc une nouvelle fois pénaliser les Français les plus modestes, il convient donc de le supprimer.